



# AVIS PUBLIC

---

## ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

---

Avis est, par la présente, donné par le secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 21-16, modifiant le schéma d'aménagement révisé (règlement numéro 8-98), se tiendra comme suit :

**Date : 13 avril 2017**

**Heure : 18 h 30**

**Lieu** : Salle du conseil, MRC de Memphrémagog, 455 rue MacDonald, Magog, Qc

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement révisé par le biais de ce projet de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

---

### RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

---

**Le projet de règlement vise à :**

- **Intégrer un plan de gestion de la zone inondable de la rivière Massawippi pour le Village de North Hatley**

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement numéro 21-16 au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de Memphrémagog, au bureau de la MRC situé au 455 rue MacDonald à Magog, ou sur le site internet de la MRC ([www.mrcmemphremagog.com](http://www.mrcmemphremagog.com)).

Donné à Magog, ce 23 mars 2017.

Sylvie Camiré, secrétaire-trésorière adjointe